

de la place de la Wallonie et de ses alentours, devait ainsi s'opérer à travers la mise en œuvre de 15 projets spécifiques. Ceux-ci visaient à rendre au centre de Fontaine-l'Évêque une vocation touristique et d'animation, tout en encourageant les activités économiques, en améliorant la circulation, en développant le logement, en favorisant les espaces publics et en respectant le patrimoine de la commune. Les deux opérations retenues par l'Europe, en vue d'un cofinancement Région wallonne/Fonds européen de Développement régional (FEDER) dans le cadre du programme de l'Objectif 1, sont comprises à la fois dans le périmètre du centre ancien protégé et dans celui de la rénovation urbaine du centre historique ayant fait l'objet d'une reconnaissance par le gouvernement wallon en 1996.

Aménagement d'un espace polyvalent sur le site de l'ancien Mesdagh

Il s'agit ici de la deuxième phase du projet de réaménagement du site.

La première phase a consisté en la démolition du bâtiment à front de voirie avec création d'une arcade afin de ne pas provoquer de cassure du tissu urbain et l'aménagement sommaire du coffre de la voirie qui devait assurer la jonction entre le site Mesdagh et la place de la Wallonie.

La deuxième phase concerne l'aménagement d'un espace polyvalent comprenant une aire de détente et de loisirs où des concerts, brocantes et marchés publics peuvent être organisés.

L'aménagement de la voirie a permis de réaliser le bouclage de la circulation automobile entre l'artère principale de la ville et la place de la Wallonie, ainsi que de créer de nombreuses places de stationnement. L'ensemble a été agrémenté de plantations et de mobilier urbain.

La conception est de l'architecte Vincent Picard. L'intervention financière s'est répartie comme suit entre les différents intervenants :

- 356.000 € FEDER ;
- 214.000 € Région wallonne ;
- 363.000 € Ville de Fontaine-l'Évêque.

Aménagement de la place de la Wallonie

Cette place occupe l'emplacement central de la ville et du centre ancien protégé et sa rénovation constituait de ce fait un aménagement stratégique de l'opération de rénovation urbaine.

Ce réaménagement a permis d'assurer la liaison entre les différents sites du bas de la place qui représentent une part importante du patrimoine touristique de la ville, à savoir :

- le domaine du Château Bivort ;
- le Musée de la Mine ;
- le gazomètre et le Musée du Gaz ;
- la bibliothèque publique aménagée dans l'ancienne halle aux grains (SAED / FEDER) et le Musée du Clou ;
- l'espace Mesdagh.

La volonté était de rendre cet espace convivial et donc d'y réduire l'accès à la circulation automobile au minimum et de diminuer le nombre d'emplacements de parkings. Le grand dénivelé d'un coin à l'autre de la place a donné lieu à l'installation d'un mur fontaine.

L'intervention financière se répartit comme suit entre les différents intervenants :

- 412.000 € FEDER ;
- 247.000 € Région wallonne ;
- 165.000 € Ville de Fontaine-l'Évêque.

Ces deux espaces réaménagés accueillent toutes les activités culturelles et commerciales de la Ville, dont le marché hebdomadaire.

Participation à la réalisation du « Pass » à Frameries (site charbonnier B111 dit « Crachet ») Emmanuel Mainil

Le charbonnage du Crachet, ensemble monumental des années 1950 hors du commun, est l'un des rares sites charbonniers ayant fait l'objet d'une rénovation et d'une reconversion d'ensemble. Il accueille le Parc d'aventures scientifiques (« Pass »).

L'exploitation du charbon a été florissante dans le Borinage jusqu'au milieu du 20^e siècle. Mais, au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, la crise charbonnière a eu raison de ces sites qui ont fermé les uns après les autres.

Étendu sur 35 ha, le site comprenait toutes les unités d'un grand charbonnage : une dizaine de puits, les installations d'extraction, les bains-douches, des fours à coke, une usine à sous-produits, des magasins, un triage-lavoir dont la dernière unité ne fonctionna qu'une seule année, une aire d'épandage de schlamms et quatre terrils.

Le site fut fermé en 1960 et la société de charbonnage le démolit en partie.

Les éléments les plus spectaculaires subsistent :

- un châssis à molettes haut de 64 m, particulièrement impressionnant ;
- un belvédère ceinturant le châssis, perché à 17 m sur 35 colonnes en béton armé ;
- des silos à charbon géants, une salle des machines, des ateliers, une remise à locomotives ;
- un terril de 70 m de haut s'étendant sur 17 ha, conquis par la végétation ;
- un tunnel de liaison de 2 km enfoui à 40 mètres reliant le site au site n° 3 dit Grand Trait à La Bouverie ;
- l'ancienne ligne de chemin de fer Frameries-Saint-Ghislain, désormais reconverte et intégrée dans le Ravel, qui le traverse en son milieu.

Le site a fait l'objet le 29 mai 1974 d'un arrêté royal d'assainissement, en application de la législation sur les sites charbonniers.

Le puits n° 11 (châssis à molettes, belvédère et salle des machines) a été classé comme monument en 1989.

C'est grâce au concours de plusieurs départements et autorités que le Pass a pu voir le jour. La DGATLP y a apporté sa contribution.

Ce dossier administrativement fort complexe a nécessité, rien que pour la DGATLP, la conclusion de treize conventions ou avenants.

Déjà en 1989, dans le cadre du programme Feder Objectif 2, la DGATLP subventionnait l'IDEA pour une première phase d'assainissement portant sur la démolition d'immeubles et de structures irrécupérables. En 1994, dans le cadre du programme Feder Objectif 1 (période 1994-1999), elle promettait à l'IDEA une subvention pour démolir le bâtiment des silos à charbon, reçu d'un propriétaire privé qui n'avait pas tenu son engagement de le démolir lui-même.

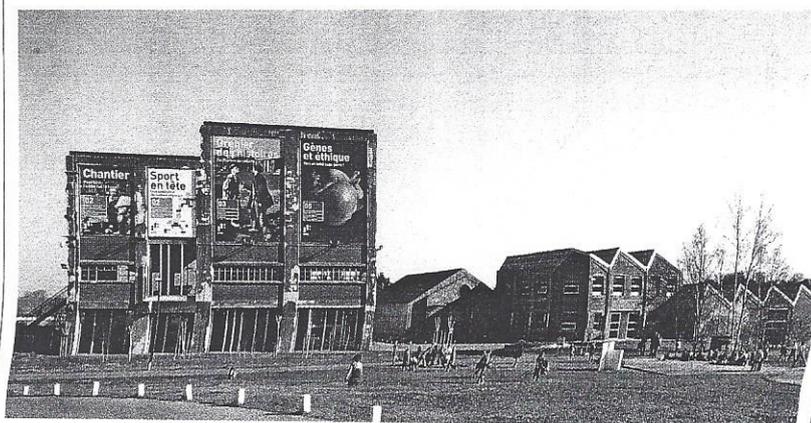
Une modification du mode global d'aménagement du site, intervenue par la suite, prévoyait la rénovation de ce bâtiment plutôt que sa démolition et entraînait un retard important empêchant le respect des délais du programme européen. Ceci amenait la Région à accorder à l'IDEA la subvention promise, mais sans intervention européenne.

Dans le cadre de ce même programme, la Région et l'Europe accordaient une subvention pour rénover le bâtiment des trémies, transformé en cafétéria, salle d'exposition et salle de séminaires.

Dans la phase de transition du programme FEDER Objectif 1 (période 2000-2006), la Région et l'Europe finançaient la remise en état et la sécurisation du mur de soutènement de la paire, situé à front de la chaussée. Enfin, à la suite d'un nouvel appel à projets au cours de la même période de programmation, la Région et l'Europe finançaient la démolition de la partie sud du site (anciens bureaux, bains-douches et vestiaires du charbonnage sans intérêt architectural), qui avait été reconvertie en une boulangerie industrielle, désaffectée depuis.

Cette dernière démolition assurera une bonne visibilité du site en provenance du centre de Frameries. Un simple engazonnement est prévu, mais l'hectare dégagé pourrait, à terme, être mis à profit pour développer des activités liées au « Pass ».

Le « Pass » à Frameries
Photo E. Mainil, © MRW



Le Parc d'aventures scientifiques (« Pass »)

Le Pass a pu voir le jour grâce à une triple conjonction, en 1997 :

- de la volonté de la DGTRE (Direction générale des Technologies, de la Recherche et de l'Energie) de doter la Wallonie d'un grand équipement de diffusion de la culture scientifique et technique ;
- de l'impulsion des autorités locales en vue d'implanter cet équipement dans une sous-région en retard de développement et gravement victime de la désindustrialisation ;
- de l'aide des fonds européens de développement régional ; il constitue un des projets marquants réalisés en région wallonne dans ce cadre.

Le projet a été établi par l'architecte français Jean Nouvel qui s'est attaché à conserver l'histoire et le caractère du site. Autour des bâtiments industriels rénovés est venue se greffer une architecture neuve qui continue de témoigner de sa fonction initiale et de son époque.

Le Pass, c'est désormais un lieu interdisciplinaire qui aide à comprendre le monde dans sa complexité, dans ses mutations scientifiques, techniques, sociales et économiques. « Un lieu qui redonne le goût de la démarche scientifique, le plaisir de l'étonnement, le sens du questionnement. »

S'il est un musée de science, de technologie et de société, il est alors un musée d'un genre nouveau : sur 12.000 m², il propose à ses visiteurs des expositions, des spectacles, des activités interactives et des animations qui font appel à la raison, au jeu et à l'émotion ; les visiteurs sont acteurs de leurs découvertes, de l'acquisition de leurs connaissances et du développement de leurs compétences. Ils sont invités à exercer leur curiosité, à écouter, à regarder, à toucher, à rêver et à se forger une opinion sur la place des sciences et des technologies dans notre société.

Infos complémentaires : www.pass.be